

# **Centre de toxicomanie et de santé mentale**

États financiers  
**31 mars 2015**



Le 12 juin 2015

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux fiduciaires du Centre de toxicomanie et de santé mentale**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de toxicomanie et de santé mentale, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes, constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
North American Centre, 5700 Yonge Street, Suite 1900, North York, Ontario, Canada M2M 4K7  
Tél. : +1 416 218 1500, Téléc. : +1 416 218 1499, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*



**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de toxicomanie et de santé mentale au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

État de la situation financière

Au 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	38 634 191	41 940 205
Liquidités soumises à restrictions (note 6)	7 183 158	5 217 802
Débiteurs (note 4)	27 968 473	27 925 707
Stocks	2 587 955	3 194 571
Charges payées d'avance	2 738 215	3 607 393
	<hr/>	<hr/>
	79 111 992	81 885 678
<b>Liquidités soumises à restrictions</b> (note 6)	10 017 804	3 718 726
<b>Débiteurs à long terme</b> (notes 4 et 6)	92 819 374	96 390 749
<b>Placements</b> (note 3)	45 413 323	44 948 299
<b>Immobilisations</b> (note 5)	417 625 552	405 226 151
	<hr/>	<hr/>
	644 988 045	632 169 603
<b>Passif</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer [(note 9 b)]	77 282 625	81 067 934
Partie courante d'un créancier à long terme (note 6)	1 038 892	1 140 433
	<hr/>	<hr/>
	78 321 517	82 208 367
<b>Apports reportés liés aux fonds de recherche</b> [note 8 a)]	21 127 770	18 231 768
<b>Autres apports reportés</b> [note 8 b)]	1 927 868	3 877 551
<b>Créditeurs à long terme</b> (note 6)	95 015 088	102 515 455
<b>Apports de capital reportés</b> (note 7)	371 139 272	349 528 357
	<hr/>	<hr/>
	567 531 515	556 361 498
<b>Actif net</b>		
<b>Actif grevé d'affectations internes</b> (note 13)	77 429 903	75 781 478
<b>Actif non grevé d'affectations</b>	-	-
<b>Fonds de dotation</b>	26 627	26 627
	<hr/>	<hr/>
	77 456 530	75 808 105
	<hr/>	<hr/>
	644 988 045	632 169 603

Éventualités et engagements (notes 6, 11 et 12)

Approuvé par le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
<b>Produits</b>		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée / Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto	287 478 503	295 268 862
Produits provenant des patients	1 387 109	845 269
Autres subventions (note 10)	43 639 153	41 056 494
Activités auxiliaires et autres	27 766 054	25 524 454
Amortissement des apports de capital reportés (note 7)	13 636 520	12 473 726
Revenus de placement	842 395	1 068 153
	<u>374 749 734</u>	<u>376 236 958</u>
<b>Charges</b>		
Traitements, salaires et avantages sociaux [note 8 a)]	277 454 067	266 899 703
Fournitures et autres [notes 6 et 8 a)]	66 995 822	82 077 164
Amortissement	20 015 068	17 254 080
Loyer	2 591 034	3 099 881
Médicaments et fournitures médicales	6 045 318	4 127 784
	<u>373 101 309</u>	<u>373 458 612</u>
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>	<u>1 648 425</u>	<u>2 778 346</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015		2014	
	Actif grevé d'affectations internes \$ (note 13)	Actif non grevé d'affectations \$	Fonds de dotation \$	Total \$
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	75 781 478	-	26 627	73 029 759
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	1 648 425	-	1 648 425
Virements interfonds (note 13)	1 648 425	(1 648 425)	-	2 778 346
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>77 429 903</b>	<b>-</b>	<b>26 627</b>	<b>75 808 105</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	1 648 425	2 778 346
Ajout (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	20 015 068	17 254 080
Amortissement des apports de capital reportés	(13 636 520)	(12 473 726)
Amortissement des primes sur les placements obligataires	213 370	645 000
(Profit) perte sur la cession des immobilisations	(3 290 247)	721 621
	<hr/>	<hr/>
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	4 950 096	8 925 321
Débiteurs	(6 222 241)	(136 653)
Stocks	606 616	1 946 009
Charges payées d'avance	869 178	(533 488)
Créditeurs et charges à payer	(3 785 309)	(1 475 377)
Variation nette des apports reportés liés aux fonds de recherche	2 896 002	(4 768 702)
Variation nette des autres apports reportés	(1 949 683)	2 541 419
	<hr/>	<hr/>
	(2 635 341)	6 498 529
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation des liquidités soumises à restrictions	(8 264 434)	(536 217)
Achats de placements, montant net	(678 394)	(1 132 748)
	<hr/>	<hr/>
	(8 942 828)	(1 668 965)
<b>Activités de financement</b>		
Apports reçus affectés à l'achat d'immobilisations	35 247 435	9 568 166
Apports à recevoir liés aux achats d'immobilisations	9 750 850	(1 418 652)
Remboursement du capital de créditeurs à long terme	(7 601 908)	(1 059 572)
	<hr/>	<hr/>
	37 396 377	7 089 942
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(32 995 049)	(37 465 043)
Produit de la cession d'immobilisations	3 870 827	-
	<hr/>	<hr/>
	(29 124 222)	(37 465 043)
<b>Diminution nette de la trésorerie pour l'exercice</b>	(3 306 014)	(25 545 537)
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	41 940 205	67 485 742
	<hr/>	<hr/>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	38 634 191	41 940 205

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

## 1 Activités

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale (« CAMH ») est un hôpital réparti sur quatre emplacements principaux à Toronto; il offre aussi des programmes régionaux partout en Ontario. Le CAMH a pour vocation de fournir des soins cliniques, d'effectuer des recherches, d'élaborer des politiques et de dispenser des services d'éducation et de promotion de la santé dans les domaines de la toxicomanie et de la santé mentale.

Le CAMH a été constitué en personne morale sans capital social par lettres patentes de fusion en vertu de la *Loi sur les personnes morales* (Ontario) le 23 janvier 1998. Le CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu. Les activités du CAMH sont assujetties aux dispositions de la *Loi sur les hôpitaux publics* (Ontario).

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »), y compris les normes s'appliquant aux organismes publics sans but lucratif au Canada. Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté ci-dessous.

### Mode de présentation

Les présents états financiers font état des actifs, des passifs et des activités du CAMH. Ils ne portent pas sur les activités de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale (la « Fondation du CAMH » ou la « Fondation »), entité affiliée non contrôlée (note 10).

### Constatation des produits

Le CAMH a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels comprennent les dons et les subventions publiques. Les apports non grevés d'affectations sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou deviennent recevables. Les apports grevés d'affectations externes sont constatés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes ont été engagées.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-maladie* (Ontario) et de ses dispositions, le CAMH est principalement financé par la province de l'Ontario conformément aux modalités de financement établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (« MSSLD ») et le réseau local d'intégration des services de santé (« RLISS ») du Centre-Toronto. Les subventions visant le fonctionnement du CAMH sont constatées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non encore reçues à la clôture de la période sont comptabilisées. Lorsqu'une tranche de la subvention se rapporte à une période ultérieure, sa constatation est reportée et cette tranche est ensuite constatée au moment où elle est reçue. Les présents états financiers reflètent les meilleures estimations de la direction des modalités de financement avec le MSSLD et le RLISS du Centre-Toronto.

Les apports reçus sous forme de dons et de subventions visant des dépenses d'investissement spécifiques sont initialement reportés, puis ils sont comptabilisés à titre d'apports de capital reportés. Ces apports reportés sont passés en résultat sur la même base que l'amortissement du coût des immobilisations connexes. Le financement des immobilisations est comptabilisé lorsque survient un accord avec le donateur et qu'il existe une assurance raisonnable que le financement sera reçu dans un avenir rapproché.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

Les apports liés au fonds de dotation sont constatés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits tirés des activités auxiliaires et des soins offerts aux patients sont comptabilisés lorsque les services sont dispensés.

Les intérêts, les dividendes et les gains (pertes) réalisés sont comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats, sauf dans la mesure où le montant est grevé d'affectations externes. En pareil cas, il est ajouté aux actifs nets liés au fonds de dotation ou autres soldes grevés d'affectations ou déduit de ceux-ci.

## Trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des fonds en banque. Au cours de l'exercice précédent, la méthode comptable selon laquelle une partie du solde en trésorerie était classée à titre de placement en fonction de la nature et de l'objectif des fonds a été modifiée, et la trésorerie est maintenant classée en tant que trésorerie et fonds en banque.

## Stocks

Les stocks se composent principalement des fournitures destinées aux soins des patients et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé d'après la méthode du coût moyen.

## Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

Les immobilisations sous forme d'apports sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Lorsque les immobilisations ne sont plus nécessaires à la capacité du CAMH de dispenser des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les coûts engagés dans de nouvelles installations ou augmentant de façon importante la durée d'utilité des immobilisations existantes sont incorporés dans le coût des immobilisations. Les coûts visant à maintenir le fonctionnement optimal normal sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directs de construction et de développement. Aucun amortissement n'est comptabilisé avant que la construction soit presque terminée et que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité des actifs de la façon suivante :

Immeubles	De 20 à 40 ans
Matériel et mobilier	De 5 à 15 ans

## Apports sous forme de biens et services

Certains services au CAMH sont offerts de façon bénévole par la communauté. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ils ne sont pas comptabilisés ou présentés dans les états financiers.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

## Régimes d'avantages sociaux

- Régime de retraite interentreprises

Certains employés du CAMH au 9 mars 1998 et tous les employés qui se sont joints au CAMH depuis cette date peuvent participer au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (« HOOPP »), régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées.

Certains employés du CAMH sont des participants au Régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (« SEFPO »), régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, axé sur le salaire moyen consécutif le plus élevé. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées, car il s'agit d'un régime interentreprises.

- Avantages futurs du personnel

Certains employés du CAMH ont droit à des avantages postérieurs à l'emploi. Le coût de ces avantages est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et selon la meilleure estimation de la direction de l'augmentation prévue des salaires, de l'âge de la retraite des employés et des coûts liés aux soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées a été établi en fonction du coût d'emprunt du CAMH selon les taux d'intérêt spécifiques et les périodes auxquelles s'appliquent les montants empruntés par le CAMH. Le CAMH a estimé son coût d'emprunt en fonction du taux de rendement des obligations provinciales plus une prime de risque particulière au CAMH relativement aux durations variables fondées sur les flux de trésorerie attendus des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des services passés provenant des modifications apportées au régime est passé en charges au moment où les modifications entrent en vigueur.

L'excédent du solde non amorti cumulé du gain (de la perte) net actuariel est amorti sur la période de service restante moyenne des employés actifs.

## Placements

Les placements sont classés dans l'une des catégories suivantes : i) comptabilisé à la juste valeur ou ii) comptabilisé au coût ou au coût après amortissement. Le CAMH détermine le classement de ses placements lors de la comptabilisation initiale.

Les placements présentés à la juste valeur comprennent les placements dans des fonds en gestion commune et les billets à court terme. Les coûts de transactions sont comptabilisés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les placements présentés à la juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les placements dans des titres non désignés aux fins d'évaluation à la juste valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur ainsi que les coûts de transactions et sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour perte de valeur. Les placements présentés au coût après amortissement se composent des obligations.

Toutes les transactions au titre des placements sont comptabilisées à la date de transaction.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

Une moins-value est comptabilisée dans l'état des résultats pour un placement de portefeuille classé dans l'une ou l'autre des catégories qui a subi une perte de valeur considérée comme étant durable. Les variations ultérieures de la juste valeur découlant de la réévaluation d'un placement de portefeuille sont présentées, le cas échéant, dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Si la perte de valeur du placement de portefeuille se résorbe ensuite, la moins-value comptabilisée à l'état des résultats n'est reprise qu'une fois que le placement a été vendu.

## Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les montants exigeant d'importantes estimations comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les charges à payer, les produits reportés et les avantages futurs du personnel.

Les produits comptabilisés au titre du MSSLD doivent être estimés. L'hôpital a conclu des ententes de responsabilité qui précisent les droits et les obligations des parties en ce qui concerne le financement fourni à l'hôpital par le MSSLD pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Les ententes de responsabilité décrivent certaines normes et obligations de performance qui établissent les résultats acceptables pour l'hôpital dans un certain nombre de secteurs.

Si l'hôpital ne satisfait pas aux normes et obligations de performance, le MSSLD est autorisé à ajuster le financement fourni à l'hôpital. Le MSSLD doit communiquer les ajustements apportés au financement, et ce, tant que les données de fin d'exercice n'ont pas été soumises. Étant donné que les données de fin d'exercice ne sont soumises qu'une fois que les états financiers ont été finalisés, il est possible que le montant de financement reçu du MSSLD pour l'exercice augmente ou diminue après la clôture de l'exercice. Le montant des produits qui est comptabilisé dans les présents états financiers représente la meilleure estimation par la direction des revenus pour l'exercice.

Les provisions pour les soldes débiteurs sont principalement évaluées selon la recouvrabilité historique des débiteurs, des provisions particulières étant constituées pour les soldes impayés les plus importants réputés être potentiellement irrécouvrables.

## 3 Placements

Les placements se composent de ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Fonds en gestion commune	11 246 633	11 132 002
Billets à court terme	2 653 131	698 131
Bons du Trésor	31 513 559	4 309 796
Obligations	-	28 808 370
	<hr/>	<hr/>
	45 413 323	44 948 299

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

Au 31 mars 2015, les billets à court terme étaient assortis d'une échéance moyenne de 0,05 an (0,06 an en 2014), les bons du Trésor avaient une échéance moyenne de 0,08 an (0,12 an en 2014) et un taux de rendement moyen de 0,52 % (0,30 % en 2014).

## 4 Débiteurs

Les débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2015 \$	2014 \$
MSSLD/RLISS-CT		
Réaménagement (note 6)	99 479 415	107 363 688
Autres	527 193	2 517 743
Patients	226 269	239 764
Comptes liés à la recherche	5 903 857	3 895 015
Fondation du CAMH (note 10)		
Réaménagement (note 6)	4 021 412	978 444
Autres	3 493 510	2 941 606
Autres	7 136 191	6 380 196
	<hr/>	<hr/>
	120 787 847	124 316 456
Déduction : tranche à long terme (note 6)	92 819 374	96 390 749
	<hr/>	<hr/>
	27 968 473	27 925 707

Aucun montant important n'est en souffrance ou n'a subi de dépréciation.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

## 5 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	<b>2015</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>cumulé</b>	<b>comptable</b>
		<b>\$</b>	<b>nette</b>
			<b>\$</b>
Terrains	9 101 465		9 101 465
Immeubles	49 052 677	21 495 618	27 557 059
Matériel et mobilier	114 433 295	64 858 651	49 574 644
Réaménagement (note 6)			
Immeubles	342 439 999	39 074 544	303 365 455
Matériel et mobilier	24 790 780	8 869 674	15 921 106
Immobilisations en cours	12 105 823	-	12 105 823
	<u>551 924 039</u>	<u>134 298 487</u>	<u>417 625 552</u>
			<b>2014</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Valeur</b>
	<b>\$</b>	<b>cumulé</b>	<b>comptable</b>
		<b>\$</b>	<b>nette</b>
			<b>\$</b>
Terrains	9 485 465	-	9 485 465
Immeubles	45 680 113	19 981 065	25 699 048
Matériel et mobilier	98 207 109	58 715 392	39 491 717
Réaménagement (note 6)			
Immeubles	336 729 875	30 946 765	305 783 110
Matériel et mobilier	23 498 743	6 042 487	17 456 256
Immobilisations en cours	7 310 555	-	7 310 555
	<u>520 911 860</u>	<u>115 685 709</u>	<u>405 226 151</u>

Les immobilisations en cours se composent principalement de la phase 1C du projet de réaménagement [note 6 c)] et de la phase 2 du RHF.

Pendant l'exercice, le CAMH a reçu des dons sous forme d'actifs d'un montant de 274 000 \$ (802 480 \$ en 2014) et a radié des actifs d'un montant de 1 982 870 \$ (4 343 838 \$ en 2014) et l'amortissement cumulé de 1 402 290 \$ (3 622 217 \$ en 2014).

Au cours de l'exercice, CAMH a cédé les immobilisations du 501, rue Queen Ouest pour un produit net de 3 870 827 \$, ce qui a donné lieu à un profit sur la cession de 3 290 247 \$.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

## 6 Projet de réaménagement

Le CAMH réalise un projet en plusieurs phases visant la transformation de l'hôpital psychiatrique traditionnel de la rue Queen en un centre de calibre mondial de soins liés à la toxicomanie et à la santé mentale, de recherche, d'éducation, de promotion de la santé et de prévention. Ce centre sera aménagé comme un village urbain (le « projet »). Le CAMH a l'intention de regrouper une grande partie des activités de ses quatre emplacements principaux dans un nouvel établissement réaménagé qui servira de plaque tournante pour ses programmes, ses services et ses ressources. Ce projet est financé par le MSSLD, la Fondation du CAMH et le CAMH au moyen des fonds générés en interne.

### a) Phase 1A

Le coût de la phase 1A du projet — qui est achevée — a totalisé 34,8 M\$. Au 31 mars 2015, tous les fonds devant être affectés à cette phase du projet avaient été reçus à l'exception du paiement final de 1,3 M\$ (1,3 M\$ en 2014) à recevoir du MSSLD (note 4).

### b) Phase 1B

En décembre 2009, le CAMH a conclu une entente de projet avec une entreprise de construction tierce, CHS (CAMH) Partnership (« Project Co »), visant la conception, la construction, le financement et l'entretien (pour une durée de 30 ans) des immeubles construits dans le cadre de la phase 1B du projet.

Le solde du montant à payer à Project Co de 237,7 M\$ relativement à la construction des immeubles et aux services de fonctionnement et d'entretien porte intérêt à 7,8 %, est remboursable en versements mensuels mixtes de 729 079 \$ et vient à échéance le 31 mai 2042. De plus, le solde des coûts des services d'entretien et de fonctionnement, soit 137,1 M\$, est à payer pendant la durée de l'entente. Les versements pour les cinq prochains exercices et par la suite se présentent comme suit :

	<b>Dette</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Coûts de fonction- nement</b>	<b>Cycle de vie</b>
	\$	\$	\$	\$
2016	1 038 892	7 731 690	2 602 091	141 984
2017	1 102 613	7 646 329	2 651 134	205 527
2018	1 195 136	7 553 805	2 701 156	261 292
2019	1 295 424	7 453 518	2 752 179	530 432
2020	1 404 127	7 344 815	2 804 222	417 583
Par la suite	90 017 788	103 858 565	77 923 591	44 137 306
	<b>96 053 980</b>	<b>141 588 722</b>	<b>91 434 373</b>	<b>45 694 124</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, Infrastructure Ontario a remis au CAMH un plan d'amortissement révisé du principal et des intérêts au titre de l'emprunt à long terme. En conséquence, les produits et les intérêts débiteurs du MSSLD ont diminué de 8 035 919 \$ pour l'exercice considéré afin de rendre compte de l'écart cumulé des variations entre le principal et les intérêts selon le nouveau plan d'amortissement. Des intérêts débiteurs de 7 958 060 \$ (7 834 693 \$ en 2014) ont été inclus dans les fournitures et autres dans l'état des résultats, compte non tenu de l'ajustement cumulé indiqué ci-dessus.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

Une partie de l'entente avec Project Co exige qu'elle fournisse certains services de fonctionnement et d'entretien jusqu'au 31 mai 2042. Le coût total de ces services est estimé à 98,5 M\$ sur la durée de l'entente. La majeure partie de ces coûts devrait être financée par le MSSLD directement ou au moyen du budget de fonctionnement du CAMH. Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les coûts de fonctionnement et d'entretien de 2,5 M\$ sont présentés au poste « Fournitures et autres » de l'état des résultats. En outre, l'hôpital s'est engagé à effectuer le total des versements qui correspond à quelque 45,7 M\$ liés à l'entretien sur le cycle de vie des immobilisations au cours de la période jusqu'au 31 mai 2042. Ces versements doivent également être financés quasi entièrement par le MSSLD et inclus dans les produits tirés du MSSLD.

Au 31 mars 2015, le CAMH a reçu des montants du MSSLD et de la Fondation dans le cadre du financement de la phase 1B du projet et a comptabilisé les montants à recevoir. Un débiteur à long terme de 92,8 M\$ (96,4 M\$ en 2014) et un débiteur à court terme de 4,1 M\$ (5,7 M\$ en 2014) provenant du MSSLD ont été comptabilisés au titre du financement consenti à recevoir (note 4). De plus, au 31 mars 2015, il y avait un débiteur à court terme nul (1,0 M\$ en 2014) à recevoir de la Fondation (note 4). Les montants reçus et à recevoir jusqu'à présent sont inclus dans les apports de capital reportés (note 7).

L'entente relative au projet avec le MSSLD exige que le CAMH dépose tout montant reçu pour financer les sommes à verser à Project Co dans un compte bancaire soumis à restrictions. Au 31 mars 2015, un montant nul au titre des fonds reçus d'avance (5,2 M\$ en 2014) était inclus dans les liquidités soumises à restrictions à court terme et un montant de 6,7 M\$ (3,7 M\$ en 2014) dans les liquidités soumises à restrictions à long terme. Les montants sont classés selon que les fonds serviront à financer la tranche à court terme ou la tranche à long terme à verser à Project Co.

En lien avec la phase 1B, des lettres de crédit totalisant 593 196 \$ (965 640 \$ en 2014) en faveur de municipalités et de services publics ont été émises. Ces lettres de crédit ont été garanties au moyen d'une facilité de crédit de 15 M\$.

## c) Phase 1C

En septembre 2011, le MSSLD a informé le CAMH qu'il approuvait la planification et la conception de la phase 1C du projet, le début de l'approvisionnement aux fins de la construction étant prévu pour l'exercice 2016. Au 31 mars 2015, le CAMH a reçu 21,6 M\$ du MSSLD (montant nul en 2014) aux fins de la planification et de la conception. Jusqu'à présent, le CAMH a engagé un montant de 11,1 M\$ (3,9 M\$ en 2014) en dépenses d'investissement, montant qui est inclus dans les immobilisations en cours (note 5). Le solde résiduel des fonds reçus d'avance est réparti entre les liquidités soumises à restrictions à court terme, pour un montant de 7,2 M\$, et les liquidités soumises à restrictions à long terme, pour un montant de 3,3 M\$.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

## 7 Apports de capital reportés

Les modifications au solde des apports de capital reportés sont les suivantes :

	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	349 528 357	352 433 917
Déduction : amortissement des apports de capital reportés	(13 636 520)	(12 473 726)
Ajout : apports affectés à l'achat d'immobilisations	35 247 435	9 568 166
Solde à la fin de l'exercice	<u>371 139 272</u>	<u>349 528 357</u>

Les soldes indiqués ci-dessus comprennent des apports de 16 510 602 \$ (543 635 \$ en 2014) reçus mais non encore utilisés pour l'achat d'immobilisations (note 5).

## 8 Apports reportés

- a) Les apports reportés liés aux fonds de recherche représentent les subventions grevées d'affectations externes non utilisées pour la recherche. Les variations du solde des apports reportés liés aux fonds de recherche sont les suivantes :

	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	18 231 768	23 000 470
Montant reçu au cours de l'exercice	42 990 594	34 172 014
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	(40 094 592)	(38 940 716)
Solde à la fin de l'exercice	<u>21 127 770</u>	<u>18 231 768</u>

Les fonds ont été utilisés comme suit dans le cadre des activités de recherche :

	2015 \$	2014 \$
Traitements, salaires et avantages sociaux	19 592 107	19 069 948
Fournitures et autres	20 502 485	19 634 657
Services médicaux et chirurgicaux	-	236 111
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	<u>40 094 592</u>	<u>38 940 716</u>

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

- b) Les autres apports reportés représentent les subventions et les dons grevés d'affectations externes pour différents programmes non utilisés. Les variations du solde des autres apports reportés sont les suivantes :

	2015 \$	2014 \$
Solde au début de l'exercice	3 877 551	1 336 132
Montant reçu au cours de l'exercice	33 547 444	19 953 129
Montant comptabilisé dans les produits pendant l'exercice	(35 497 127)	(17 411 710)
Solde à la fin de l'exercice	1 927 868	3 877 551

## 9 Régimes d'avantages sociaux des employés

### a) Régimes de retraite interentreprises

Les cotisations du CAMH au HOOPP pour l'exercice se sont élevées à 13 685 050 \$ (13 186 978 \$ en 2014) et sont inscrites à titre de traitements, salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle aux fins comptables a été effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2014.

Les cotisations du CAMH au SEFPO pour l'exercice ont atteint 2 388 567 \$ (2 640 779 \$ en 2014) et sont inscrites à titre de traitements, salaires et avantages sociaux dans l'état des résultats.

### b) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite

Le CAMH offre des régimes de soins de santé et de soins dentaires à certains employés retraités. Au 31 mars de chaque exercice, le CAMH évalue ses obligations au titre des prestations constituées qu'il doit comptabiliser. Les informations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite du CAMH sont calculées en fonction de la plus récente évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2014.

Les avantages futurs du personnel au 31 mars comprennent les éléments suivants :

	2015 \$	2014 \$
Obligations au titre des prestations constituées	(1 939 100)	(1 705 700)
Situation (déficit) de capitalisation	(1 939 100)	(1 705 700)
Perte actuarielle non amortie	292 100	173 300
Passif au titre des prestations constituées compris dans les créanciers et charges à payer	(1 647 000)	(1 532 400)

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

Les charges relatives aux régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite du CAMH sont les suivantes :

	2015 \$	2014 \$
Coûts des prestations de la période	131 800	137 500
Amortissement des pertes actuarielles	14 300	11 900
Intérêts débiteurs	62 700	49 800
	<u>208 800</u>	<u>199 200</u>

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et les charges au titre des prestations du CAMH sont les suivantes :

	2015 %	2014 %
Obligations au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	2,75	3,50
Taux tendanciel du coût des soins de santé	7,80	7,80
Taux tendanciel final du coût des soins de santé	5,00	5,00
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	4,00	4,00
Charges au titre des prestations		
Taux d'actualisation	3,50	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé	7,80	7,80
Taux tendanciel final du coût des soins de santé	5,00	4,00

Les informations complémentaires sur les régimes à prestations déterminées postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite sont les suivantes :

	2015 \$	2014 \$
Cotisations patronales	94 200	70 800
Prestations versées	94 200	70 800

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

## 10 Entité affiliée

La Fondation du CAMH est une société indépendante sans capital social constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et est un organisme de charité enregistré aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fondation est dotée de son propre conseil d'administration et est responsable de toutes les activités de financement effectuées au nom du CAMH et verse des subventions au CAMH aux fins des immobilisations, des activités de recherche et d'autres activités de fonctionnement. Les comptes de la Fondation ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

La Fondation a versé une subvention de 10 984 447 \$ (8 381 462 \$ en 2014) visant le financement des projets en immobilisations, des projets de recherche et d'autres activités de fonctionnement. Le solde à recevoir de la Fondation de 7 514 922 \$ (3 920 050 \$ en 2014) comprend les subventions à verser et les charges de fonctionnement payées par le CAMH au nom de la Fondation (note 4). Ces transactions font partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et approuvée par les deux parties.

## 11 Éventualités

- a) De temps à autre, le CAMH fait l'objet de poursuites en lien avec ses activités. Ces poursuites se situent à différents stades et, par conséquent, il n'est pas possible de déterminer le bien-fondé de ces poursuites ou d'estimer le passif potentiel s'y rattachant pour le CAMH, le cas échéant. Par conséquent, aucune provision importante n'a été constituée pour pallier une perte dans les états financiers.
- b) Le CAMH est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC ») et, par conséquent, a un intérêt financier dans le HIROC. Le HIROC consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du HIROC versent des primes annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les participants peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le HIROC subit des pertes pendant les années où ils étaient membres. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice clos le 31 mars 2015.

Depuis sa création en 1987, le HIROC a cumulé un excédent non affecté, correspondant à la totalité des primes versées par les participants majorées du revenu de placement, moins l'obligation au titre des réserves pour poursuites, les charges et les charges de fonctionnement. Chaque participant ayant un excédent de primes majoré du revenu de placement sur l'obligation à titre des réserves pour poursuites et les charges et les charges de fonctionnement a droit à des distributions sur sa quote-part de cet excédent non affecté au moment où ces distributions sont déclarées par le conseil d'administration du HIROC. Il n'y avait aucune distribution à recevoir du HIROC au 31 mars 2015.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

## 12 Engagements

Les loyers minimaux annuels futurs pour les immeubles au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

	\$
2016	2 562 024
2017	2 315 008
2018	2 115 567
2019	709 416
2020	442 411
Par la suite	<u>27 917</u>
	<u>8 172 343</u>

Outre les loyers minimaux, les baux prévoient généralement le paiement de divers frais de fonctionnement.

## 13 Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations internes se compose des éléments suivants :

	2015 \$	2014 \$
Immobilisations financées en interne	62 996 882	56 241 429
Montant mis de côté par le conseil des fiduciaires pour des projets de réaménagement et de TI et autres projets en immobilisations	<u>14 433 021</u>	<u>19 540 049</u>
	<u>77 429 903</u>	<u>75 781 478</u>

Au cours de l'exercice, le conseil des fiduciaires a approuvé le virement d'un montant net de 1 648 426 \$ (2 778 346 \$ en 2014) de l'actif non grevé d'affectations à l'actif net grevé d'affectations internes.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

## 14 Instruments financiers

Les instruments financiers du CAMH se composent de la trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des débiteurs, des placements, des débiteurs à long terme, des créditeurs et charges à payer et des créditeurs à long terme.

Les instruments financiers du CAMH sont évalués comme suit :

<b>Actifs/passifs</b>	<b>Catégorie d'évaluation</b>
Trésorerie	juste valeur
Liquidités soumises à restrictions	juste valeur
Débiteurs	coût après amortissement
Placements	juste valeur
Débiteurs à long terme	coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	coût après amortissement
Créditeurs à long terme	coût après amortissement

### Évaluation de la juste valeur

Le classement suivant est utilisé pour décrire les données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 – données de marché autres que les prix cotés, qui sont observables pour un actif ou un passif, soit directement ou indirectement;
- Niveau 3 – données relatives à l'actif ou au passif qui ne reposent pas sur des données de marché observables; les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations internes et externes disponibles et les plus pertinentes et appropriées selon le type d'instrument financier à évaluer dans le but d'établir le prix de transaction qui aurait été établi à la date d'évaluation dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale.

Les billets à court terme ont été classés dans les instruments financiers de niveau 1 et les fonds en gestion commune, dans les instruments financiers de niveau 2.

Les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, tandis que la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les intérêts débiteurs et créditeurs.

# Centre de toxicomanie et de santé mentale

Notes annexes

31 mars 2015

---

## Gestion des risques

Le CAMH est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques du CAMH se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à atténuer son incidence défavorable potentielle sur la performance financière du CAMH.

- Risque de marché

Le CAMH est exposé au risque de marché de par la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers découlant de la variation des prix du marché. Le risque de marché important auquel est exposé le CAMH est le risque de taux d'intérêt.

- Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements en titres à revenu fixe détenus par le CAMH et des crédateurs à long terme. Une variation des taux d'intérêt sur ces placements et ces crédateurs n'aurait aucune incidence sur les états financiers, car les placements en titres à revenu fixe sont évalués au coût après amortissement et les crédateurs ont un taux fixe, comme il est décrit à la note 6.

- Risque de crédit

Le CAMH est exposé au risque de crédit lorsqu'un patient ne paie pas des services non couverts par ses assurances et qu'un patient non résidant ne paie pas des services qui lui ont été offerts. Ce risque est courant dans les établissements hospitaliers, car ces derniers ont l'obligation de dispenser des soins à un patient quelle que soit sa capacité de payer les services offerts. Le montant des débiteurs attribuable aux patients s'établit à 226 269 \$ au 31 mars 2015.

- Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le CAMH ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à l'échéance. Le CAMH tire une partie importante de ses produits de fonctionnement du gouvernement ontarien sans engagement ferme de ce dernier au regard du financement pour les exercices futurs. Le CAMH gère son risque de liquidité en faisant des prévisions concernant ses flux de trésorerie provenant de ses activités, en anticipant ses activités de placement et de financement et en préservant ses facilités de crédit afin de s'assurer qu'il dispose de suffisamment de fonds pour répondre à ses exigences financières actuelles et futures. Le CAMH conclura des ententes d'emprunt afin d'obtenir du financement pour les immobilisations lorsque d'autres sources ne sont pas disponibles.

Les débiteurs viennent à échéance au cours des six prochains mois. Les échéances des autres passifs financiers figurent dans les notes annexes relatives à ces passifs.

## 15 États financiers comparatifs

Certains montants comparatifs ont été retraités afin qu'ils correspondent à la présentation de l'exercice considéré.